

Chers habitants,

Suite à la réunion à la sous-préfecture à 16h30, voici les dernières informations.

Le feu avance sur le haut d'Aurel mais on ne nous a pas demandé d'évacuer la commune pour l'instant. Il va y avoir de grosses fumées et certainement de grandes flammes ce soir, les pompiers nous ont prévenu. Le feu est actuellement au Serre du Pin et Rossillenchens.

Une 15a de pompiers est postée au Chambon pour la surveillance et faire contre-feu.

Laissez bien fermées vos fenêtres pour éviter de faire entrer fumées et cendres.

Nous vous demandons tout de même (en cas d'évacuation) de préparer un bagage . Voici quelques conseils donnés par l'Etat :

- une trousse de premiers secours (alcool, pansements, compresses...)
- des outils de base (couteau multifonctions, ouvre-boîte...)
- de la nourriture non périssable et ne nécessitant pas de cuisson (conserves, petits pots pour bébé, nourriture pour animaux...)
- des vêtements de rechange et nécessaire de toilette
- une lampe de poche (avec piles de rechange), des bougies, un briquet ou des allumettes
- un chargeur de téléphone portable
- les lunettes de vue (paire de secours)
- des médicaments de base et les traitements en cours
- de l'argent liquide
- de l'eau potable en quantité
- des photocopies des documents essentiels dans un pochette étanche (carte d'identité, ordonnances...)
- le double des clés de la maison et de la voiture

Pensez à bien charger vos portables et à regarder régulièrement les mails et infos de la commune. Prévoyez aussi, si cela est possible, un point de chute en cas d'évacuation.

Si vous décidez de partir de la commune, merci de nous envoyer un mail ou un sms pour éviter que nous vous cherchions.

La situation évolue toutes les heures donc restez attentifs aux différents messages.

Évitez les fausses informations sur les réseaux sociaux

.

Si une évacuation est prévue, nous avons un protocole d'avertissement en place et nous vous demanderons de venir devant le monument aux morts pour relayer les informations des pompiers et de la gendarmerie.

Voici le tableau de procédure :

Comment alerter ?		
Effectuer la tournée du village avec un véhicule + klaxon en continu + message d'alerte crié	Actuellement, la commune ne dispose pas de véhicule communal. Une voiture personnelle devra être utilisée.	Voir la répartition par hameau ci-dessus
Message sur le site internet de la commune	Alerte et communication des consignes via le site internet.	http://www.aurel-drome.fr/
Envoi d'un mail à la population	Diffusion via les listings de mail déjà existant.	
FR alerte	Envoi d'un SMS par géolocalisation par la Préfecture. Le dispositif ne peut pas être utilisé directement par la mairie mais le maire peut demander à la préfecture d'envoyer un message (qui accepte ou non).	Préfecture

Bon courage à tous

La mairie

Jean-Christophe Aubert 06 68 18 72 37

Maillefaud Jocelyne 06 70 30 10 96

Laurence Arnaud 06 51 80 91 39

Lohé Noël 06 58 95 69 52

Mathilde Duval 07 70 69 14 03

Maillefaud Thomas 06 75 97 59 06

